



\\ JUIN 2023

LE PETIT JOURNAL

- BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE DE SAINT-PIERRE-D'AURILLAC -

// VIE MUNICIPALE

Le Plan Communal
de Sauvegarde
p.4

// ENFANCE & JEUNESSE

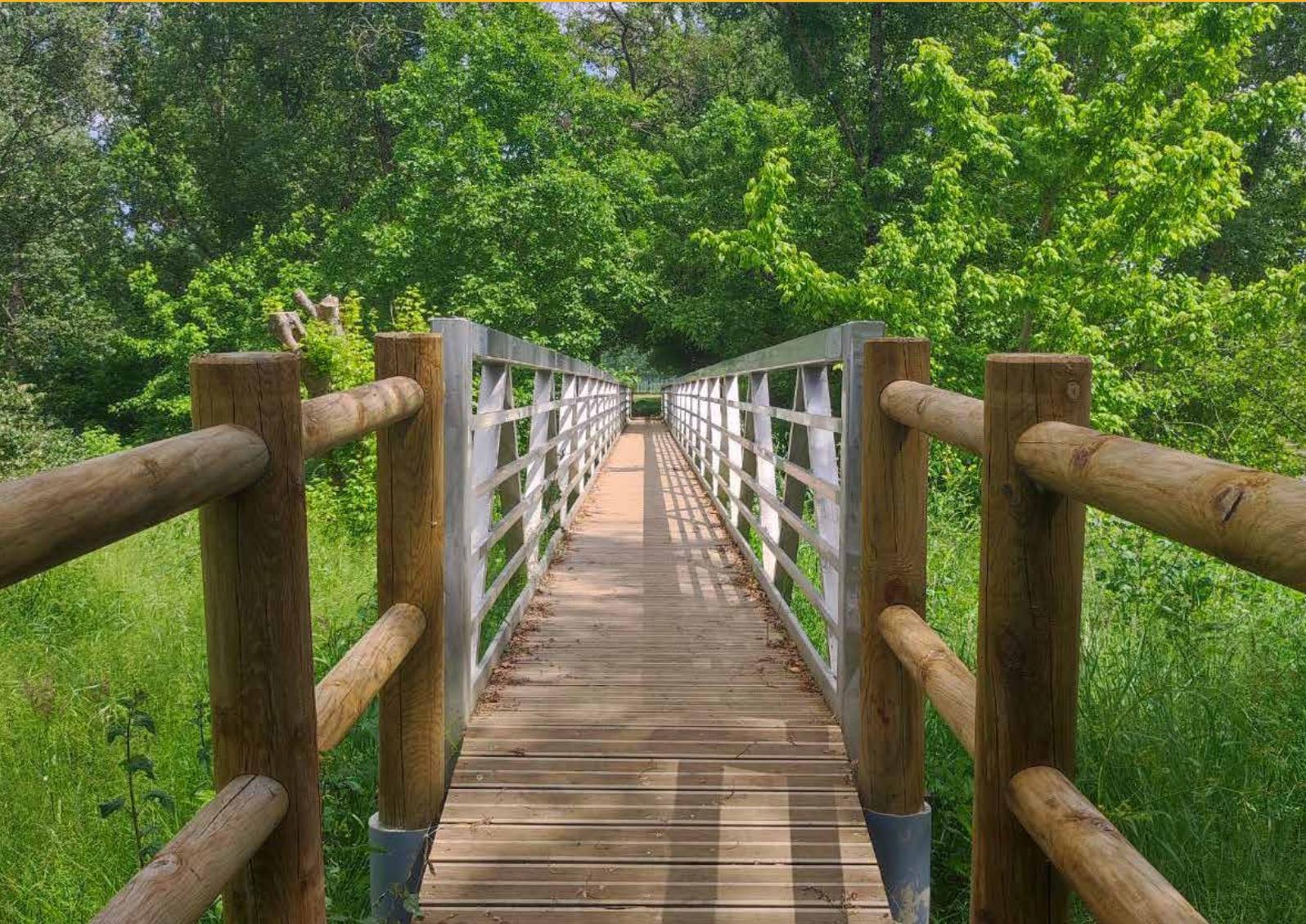
Le Conseil
Municipal des jeunes
p.8

// ENVIRONNEMENT

STOP
au moustique-tigre
p.10

// CULTURE

Pass' Culture
& Carnaval
p.13





LE PETIT JOURNAL
\\ JUN 2023



ÉDITO
\\ 3



VIE MUNICIPALE
\\ 4



ENFANCE & JEUNESSE
\\ 7



SOLIDARITÉ
\\ 8



ENVIRONNEMENT
\\ 10



GENS D'ICI
\\ 12



CULTURE
\\ 13



RETOUR EN IMAGES
\\ 14



AGENDA
\\ 16

FAIRE COMMUNE !

Du 21 au 25 juin prochain, nous retrouverons la joie de nous rencontrer, en bords de Garonne, pour la fête du village et la 32^e édition du festival des Fifres de Garonne.

32 années de rencontres, de métissage, de traditions gasconnes, d'ouverture au monde, d'exceptions culturelles et politiques, de joies simples individuelles et collectives, de gastronomie, de danses, de poésie et de manèges forains, de bals populaires et de danses traditionnelles, de saucisses frites et de lamproies à la bordelaise.

32 ans que les bénévoles des Sous Fifres, du Comité des fêtes, des GAVES (Garonnais avertis pour une vallée épicurienne et solidaire), les vigneron du village, les intermittents du spectacle, les agents et élus de la municipalité, ensemble dans leur diversité, inventent un moment unique et gratuit pour toutes et tous dans ce lieu préservé des bords de Garonne à Saint-Pierre-d'Aurillac. Si, pendant ces quelques jours, Saint-Pierre-d'Aurillac devient le centre du monde (non ce n'est pas exagéré), ce rendez-vous, il vous est d'abord adressé, à vous habitantes et habitants de notre village.

Enfants, parents, grands-parents, ados et jeunes adultes, vous trouverez toutes et tous un moment, un spectacle, une expérience qui vous enchantera et vous permettra de découvrir la diversité de votre commune.

Vous êtes très nombreuses et nombreux à être venus vous installer à Saint-Pierre-d'Aurillac ces dernières années. La COVID et la météo ne vous ont pas encore permis de découvrir ce moment exceptionnel. Osez venir, vous serez accueillis les bras ouverts, il n'y a pas de meilleur moyen pour ressentir l'appartenance à la communauté du village.

La fête du village et le festival des Fifres de Garonne, ensemble, vont vous présenter leur 32^e édition.

La 33^e et les suivantes se réinventeront ensuite avec vous toutes et tous.

Je vous invite pour cela à participer nombreuses et nombreux à la séance extraordinaire du Conseil municipal de début juillet qui vous permettra d'intervenir et d'échanger avec les élus et les associations pour construire ensemble l'avenir de ce moment unique où pendant un week-end, auprès de notre Garonne, nous faisons commune !

Stéphane DENOYELLE

Votre Maire



LE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

UN OUTIL AU SERVICE DU MAIRE POUR LA PROTECTION DE LA POPULATION



Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) est un outil opérationnel à la disposition du maire pour l'exercice de son pouvoir de police en cas d'événement de sécurité civile.

> POURQUOI UN PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE ?

Le PCS est le maillon local de l'organisation de la sécurité civile. Il doit permettre de gérer les différentes phases d'un événement : l'urgence, le post-urgence et le retour à la normale. Il est obligatoire pour une commune comme la nôtre, dotée par ailleurs d'un Plan de Prévention des Risques naturels d'Inondation (PPRI).

> LA MÉTHODE D'ÉLABORATION

Le PCS doit permettre de répondre aux questions suivantes :

- Faire face à quoi ?

Inondations	Plaine alluviale de la Garonne (spécificité du quartier des Arrocs)
Éboulement	Falaise des Arrocs
Ruissellement	Pieds des coteaux en cas de fort orage avec mention particulière du passage sous le pont SNCF à l'intersection des rues de la Mane et des Coopératives
Tempête	Tout le territoire
Voie ferrée	Zone d'Est en Ouest de part et d'autre de la voie à hauteur d'accident
RD 1113	Zone d'Est en Ouest de part et d'autre de la voie à hauteur d'accident
Gaz	Zone concernée par la fuite ou l'explosion
Accident nucléaire	Tout le territoire

- Avec quoi faire face ?
- Comment se répartir efficacement les rôles ?
- Quels moyens pour être efficace ?
- Comment être toujours opérationnel ?

Les expériences des récentes inondations et tempêtes ont permis au Conseil Municipal de tester les dispositions d'urgence à mettre en place en cas de risque majeur.

> L'ACTIVATION DU PCS

Le PCS est activé par le Maire ou son représentant (adjoints et conseillers suivant l'ordre établi) sans formalisme particulier. Celui-ci en informe automatiquement la préfecture de la Gironde (permanence 24h/24h).

En cas d'activation du PCS :

- Le Maire prévient le Chef des Opérations de Secours
- Le schéma d'alerte est mis en place
- Tous les intervenants prévenus se rendent immédiatement à la Mairie où les tâches sont attribuées et les renseignements centralisés.

Sont tenus à jour en permanence et disponibles en Mairie :

- La liste des habitants par quartier
- La liste des personnes isolées (âgées, à mobilité réduite, dépendantes, sans moyens de locomotion...) à contacter physiquement en cas de besoin
- La liste des matériels et engins techniques pouvant être mis à disposition
- La liste des adresses et numéros de téléphone des élus et du personnel communal
- La liste des services d'urgence
- Les plans des réseaux et les numéros de téléphone des gestionnaires

Le PCS peut être également activé à la demande de l'autorité préfectorale.

Enfin, le PCS est disponible et consultable en Mairie !



Suite aux inondations de février 2021, les Conseillers municipaux se sont mobilisés pour conforter et sécuriser les habitants en situation de risque ainsi que toute la population.

De ce fait, un travail a été engagé sur le PCS afin de pouvoir mieux appréhender et répondre aux difficultés qui peuvent être multiples selon le risque.

Tout ceci passe par une démarche d'organisation et de mise en place de référents qui répond à chaque risque identifié.

Nous vous proposons de renseigner une fiche qui permettra de cibler les interventions selon votre situation.

Myriam BELLOC, 3^e adjointe au maire



TÉLÉ-ALERTE

La commune dispose d'un système de télé-alerte groupé avec d'autres communes de la Communauté de communes du Réolais en Sud Gironde, auquel vous pouvez vous inscrire (formulaire dans ce bulletin municipal ou à l'accueil de la Mairie).

La Mairie est ouverte
du lundi au vendredi
de 8H00 à 12H00
et
de 14H00 à 17H00

LA POSTE

Vous avez gagné !

Quand on veut tuer son chien... vous connaissez la suite. C'est comme cela que la direction de la poste raisonne quand elle veut fermer un bureau et c'est ce qu'elle a fait pour tenter de fermer ceux de Caudrot, Gironde-sur-Dropt et de notre commune.

L'histoire n'est pas nouvelle, l'affiche apposée il y a déjà quelques années sur les murs de la poste de Saint-Pierre en est la preuve. C'est ainsi qu'en quelques mois, en 2022, le fonctionnement des différents bureaux s'est dégradé au point qu'il fallait une dose de bonne volonté et beaucoup de patience pour en pousser la porte. Par exemple à Saint Pierre l'informatique en panne était devenue le problème récurrent et aujourd'hui informatique en panne signifie la fin quasi-totale des services rendus aux usagers du service public. Ce ne fut guère mieux à l'extérieur puisqu'en quelques années, là aussi, nous avons vu disparaître

les anciennes boîtes jaunes implantées sur le territoire de notre commune pour n'en laisser plus qu'une derrière l'église.

Le 7 novembre 2022, la Direction Régionale de La Poste a adressé un courrier aux Mairies de Caudrot, Gironde-sur-Dropt et Saint Pierre d'Aurillac. Elle annonçait d'une part le dessein de fermer les trois bureaux de Poste courant 2023 avec la possibilité de transférer ce service, et d'autre part de réduire et modifier les horaires d'ouverture



dès le 17 janvier 2023. C'est dans ce contexte qu'un vote citoyen a été organisé dans les 3 communes entre le 16 et le 29 janvier 2023, avec pour question :

Êtes-vous favorable au maintien de l'activité des Bureaux de Poste dans les conditions actuelles* ou à son transfert en Relais Poste Commerçant ?

Voici les résultats (ceux des deux autres communes sont disponibles sur le site de la mairie) :

Saint-Pierre-d'Aurillac

Inscrits : 964 - Exprimés : 224

Maintien du Bureau de Poste : 217

Transfert vers Relais Poste Commerçant : 7

Le résultat est là, le bureau de poste, ainsi qu'à Caudrot et Gironde, reste ouvert, même si la Direction de la Poste a décidé d'en changer les horaires.

Vous avez gagné, à vous de faire vivre ce service public.

LA VOIE VERTE RELANÇÉE

Avec la réparation de la passerelle Beaupommé.

Une bonne nouvelle pour les marcheurs, les cyclistes et... le collectif de riverains mobilisés depuis deux ans pour l'avenir de la passerelle et de la voie verte à Saint-Pierre-d'Aurillac !

Le tracé de la liaison douce de Saint-Macaire à Castets et Castillon prend forme sur le papier. La solution d'un tracé à proximité de la berge de la Garonne, en retrait des zones humides, a été retenue à l'unanimité. Relier les deux rives de la Garonne en vélo, cela sera bientôt possible !

En effet, la passerelle qui enjambe le ruisseau Beaupommé entre Saint-Pierre-d'Aurillac et Saint-Martin-

de-Sescas, le long de la Garonne, a été restaurée par le Conseil Départemental entre septembre et octobre 2022 pour un montant total de travaux réalisés de 140 000 €.

Pour rappel, la passerelle avait été interdite d'accès suite à un arrêté communal du 29 mai 2020. Sa stabilité était menacée en raison de l'érosion au niveau de la base du pieu métallique central.

Si accord préalable des Services de l'État, les travaux de réalisation de la liaison de Saint-Macaire à Castets et Castillon pourraient débuter à l'automne 2023 pour s'achever au printemps 2024.





PLACE AU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES !

Comme promis, le conseil municipal des jeunes a été créé et les cinq candidats ont été déclarés élus le vendredi 9 décembre à la fin de la semaine de vote organisée à l'école, au collège et en mairie.

Louise Bordier, Gabriel Bordier, Anaïs Couture, Jeanne-Marie Courtez-Lagaillarde et Ines Actry sont les premiers jeunes conseillers municipaux de la commune. Le 18 janvier dernier ils ont tous participé à la séance du conseil municipal d'installation : remise de l'écharpe, mot

du maire puis premières discussions avec les élus qui les accompagneront pour la réalisation de leurs projets au côté du chef d'orchestre, Stéphane Bordier, conseiller municipal, membre de la commission enfance-jeunesse.

Parmi les sujets abordés : participation aux événements organisés dans le village, amélioration de certains équipements, invitation de la sénatrice de notre circonscription à une visite du Sénat et, pourquoi pas, de l'Assemblée Nationale !

Les idées ne manqueront pas, c'est sûr. Et s'ils sont moins nombreux que prévus ils n'en sont pas découragés, au contraire !

Leur première réunion de travail a eu lieu le 30 janvier. D'autres se sont enchaînées et les idées commencent à prendre forme.

L'ensemble des conseillers municipaux se réjouit de leur prochaine collaboration avec ce petit groupe de jeunes conseillers.

Jeanne-Marie : J'ai voulu faire partie du conseil municipal des jeunes pour pouvoir, à mon échelle, participer à la vie du village et y apporter mes idées.

Gabriel : J'ai souhaité participer au Conseil municipal des jeunes pour apporter plus d'importance aux enfants dans le village. Je souhaite aussi rajeunir le village.

Louise : Pour moi le Conseil municipal des jeunes est important pour que les jeunes puissent faire partie de certains projets du village.

Anaïs : J'ai voulu faire partie du Conseil municipal des jeunes pour améliorer le village afin que les jeunes s'y sentent bien.

Contact mail : cmj@st-pierre-daurillac.fr



Les premières réunions du Conseil municipal des jeunes ont donné plusieurs pistes de réflexion dont deux qui vont être approfondies.

En premier : un souhait commun des membres du Conseil municipal des jeunes, des élus et des différentes associations était que les jeunes s'approprient un temps lors de la fête du village fin juin. Les réflexions sont en cours pour le samedi après-midi.

Le deuxième souhait qui vient des jeunes est la végétalisation du village et le partage intergénérationnel. Là aussi, des pistes sont étudiées avec, espérons-le, un débouché prochainement.

Stéphane BORDIER, conseiller municipal

PROJET DE COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE AVEC NDIJOB AU SÉNÉGAL

Le Conseil municipal mène depuis de nombreuses années des projets de coopération décentralisée (Palestine, Burkina Faso) affirmant ainsi les valeurs de solidarité, de partage et d'ouverture au monde.

La coopération décentralisée permet de mener des projets qui répondent aux besoins essentiels des populations notamment en matière d'eau et d'assainissement, d'énergie et de gestion des déchets. Elle est l'occasion aussi d'échanger et d'apprendre sur les modes de vie de chacun.

Le projet mené au Burkina Faso étant arrivé à son terme et ne pouvant être renouvelé, le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité le 7 décembre 2022, le principe d'un nouveau partenariat avec la commune de Ndiob au Sénégal.

Ainsi, en février dernier, le Maire de Saint Pierre d'Aurillac s'est rendu sur place, en compagnie du Maire de Fargues et de l'Association de Coopération entre Acteurs du Développement (A.C.A.D.) afin de signer la convention de coopération décentralisée et d'engager les premiers échanges directs sur les projets.

Il est d'ailleurs prévu une réunion publique de restitution du déroulement de la mission. Les élus, les associations de la commune de Saint Pierre d'Aurillac, notamment celles des parents d'élèves, les enseignants de l'école, y participeront.

Le 12 avril dernier, une première réunion de pilotage du projet de coopération s'est tenue en visioconférence avec l'ensemble des protagonistes. La problématique d'accès à l'eau et l'assainissement est apparue clairement comme prioritaire. Les prochaines semaines vont être consacrées au montage du premier dossier de demande d'aide financière auprès de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne (AEAG) avec pour objectif de le déposer en septembre prochain. En effet, la loi Oudin-Santini de 2005 autorise les agences de l'eau à consacrer jusqu'à 1% de leur budget eau et assainissement pour financer des actions de solidarité internationale dans ces secteurs.

Mais bien d'autres sujets pourraient faire l'objet d'échanges entre les communautés telles que l'Éducation et l'Agriculture avec une réflexion sur le modèle agricole de demain. En effet les actions conduites à Ndiob seraient intéressantes à partager dans le contexte actuel d'arrachage d'hectares de vignes en Sud Gironde. Le Département de la Gironde qui souhaite être associé à cette réflexion, et qui a déjà des contacts au Sénégal, pourrait devenir un précieux partenaire.

Au cours des discussions, l'accueil d'une mission sénégalaise a également été évoqué. La période la plus propice pour faire découvrir la communauté de Saint Pierre d'Aurillac, serait celle du festival des Fifres de Gironne, soit du 21 au 25 juin prochain.





COLLECTIF SOLIDARITÉ AL QARARA

Salam et Ibrahim KASHAN, représentants de l'Association pour le développement humain (Human Developmental Association), sont venus en novembre 2022 pendant deux semaines.

À son retour, Ibrahim KASHAN a adressé ce message :

"Ma fille et moi sommes aujourd'hui aux frontières de notre pays, rentrant chez nous après un voyage plein de chaleur et plein d'émotions dont vous nous avez comblé. Un voyage qui nous a remonté le moral et nous a fourni une grande énergie humaine qui nous aide à supporter la responsabilité de développer notre objectif : notre lutte contre l'injustice et l'exploitation. L'humanité et l'amitié ne disparaîtront pas avec le temps. Nous aimons nos amis, nous vous aimons. Merci beaucoup !"



STOP AU MOUSTIQUE-TIGRE !



RÉUNION D'INFORMATION
LE 15 JUIN À 18H30
À L'ÉCOLE

Le moustique-tigre (*Aedes albopictus*) est une espèce exotique envahissante, originaire d'Asie dont il faut limiter la prolifération et l'expansion. Cette espèce représente un enjeu majeur de santé publique puisqu'elle peut transmettre les virus du Chikungunya, de la Dengue et du Zika lorsque les femelles infectées piquent les humains.

Il existe une méthode simple et efficace qui consiste à « couper l'eau aux moustiques-tigres », en couvrant, fermant, nettoyant, rangeant et vidant toutes les réserves d'eau stagnante dans les jardins qui peuvent représenter des gîtes larvaires très productifs. En effet un seul bouchon de bouteille rempli d'eau suffit à la femelle pour qu'elle puisse pondre ses œufs et pour que les larves se développent.

Pour limiter les lieux de repos des moustiques adultes, il vous est également suggéré de débroussailler, de tailler les herbes hautes, d'élaguer les arbres et de ramasser les fruits tombés ainsi que les débris végétaux.

Pour éviter les piqûres, il est conseillé de porter des vêtements amples, longs et clairs, d'utiliser des ventilateurs et des moustiquaires. Dans le cas de piqûres, attention à la surinfection suite au grattage.

Plus nous serons nombreux à adopter ces gestes simples, plus la lutte contre le moustique-tigre sera efficace. Le moustique se déplace dans un rayon de 150 m, le moustique qui vous pique est donc né dans votre quartier !

AGIR CONTRE LE MOUSTIQUE-TIGRE PENDANT L'HIVER

Les œufs du moustique-tigre résistent au froid hivernal en France et éclosent suite aux précipitations qui les submergent et au retour des températures plus douces. Ces premières éclosions signalent le début du retour des nuisances associées aux piqûres des femelles adultes. Alors pour retarder l'apparition de ce piqueur agressif, il est recommandé

de faire le tour de son domicile pour nettoyer les récipients qui peuvent contenir des œufs de l'année dernière en les frottant à l'aide d'une éponge et/ou en versant de l'eau bouillante.

Vous pouvez également vous assurer du bon écoulement des eaux dans les gouttières et vérifier la bonne étanchéité des réserves d'eau. Les tissus moustiquaires peuvent vous aider à rendre hermétiques ces réserves.

LES MOUSTIQUES-TIGRES ADULTES SE REPOSENT DANS LES ESPACES VERTS

Les moustiques se nourrissent de nectar et se reposent dans les espaces verts à l'ombre des fortes chaleurs des journées d'été. Ils peuvent aussi se reproduire dans des petits creux d'arbres en eau. Là aussi vous pouvez agir en débroussaillant, taillant les herbes hautes, élaguant les arbres et en ramassant les fruits tombés ainsi que les débris végétaux.

LA PROPRETÉ DE LA COMMUNE ? L'AFFAIRE DE TOUS

Ensemble nous pouvons faire quelque chose

Un matin, il y a quelques semaines, une habitante est venue à pied à la mairie.

À son retour elle nous a fait parvenir un courriel accompagné de cette photo qui disait :

« Bonjour, Je partage avec vous une photo des objets « cueillis » sur le bord de la route

entre le village et notre maison - environ un kilomètre.

Nous n'avons pas été très zélés dans la cueillette, n'étant pas équipés pour.

Aucun reproche à la Mairie, mais une suggestion - une campagne de sensibilisation ?

Bon courage à vous tous - je sais que vous travaillez beaucoup pour nous.

Cordialement »

Une commission municipale se constitue. Toutefois, sur ce sujet, il semble que ce ne soit pas uniquement l'affaire des élus.

C'est pourquoi il est proposé à celles et ceux qui le souhaitent de participer à la réflexion sur la propreté de la commune.

N'hésitez pas à laisser vos coordonnées à la mairie pour assister à une prochaine réunion.



CONSIGNES DE TRI

Depuis le 1^{er} janvier 2023, les consignes sont simplifiées.

> DANS LE CONTENANT JAUNE <

- Tous les papiers
- Tous les emballages en carton et briques alimentaires
- Tous les emballages en métal
(conserves, bidons, plaquette de médicament, couvercles métalliques, papier aluminium, capsules de cafés, etc.)
- Tous les emballages en plastique
(bouteilles, flacons, barquettes, pots de yaourts, films plastiques, sacs et sachets plastiques, gourdes de compote, tubes de dentifrice, barquettes polystyrène).

> DANS LE CONTENANT VERT <

- Les emballages en verre

Inutile de nettoyer les emballages, il suffit de bien les vider et les déposer dans les contenants en vrac, séparés les uns des autres. **Des sacs de pré-collecte sont disponibles en mairie, à raison d'un sac par foyer.**

sictOm
sud gironde
Service public des déchets



LE CERCLE DE SAINT-PIERRE-D'AURILLAC A UN NOUVEAU NOM : "LE CACTUS"



Pour en savoir plus, nous avons rencontré les deux gérants, Chloé Vallier, 24 ans, et Nicolas Nardou, 27 ans, qui nous ont présenté le Cactus, nouveau lieu de rendez-vous des habitants de Saint-Pierre d'Aurillac et de ses alentours, où se croisent jeunes, moins jeunes et oiseaux nocturnes...

Nicolas est issu du milieu de la restauration et Chloé a fait de nombreuses saisons, en parallèle de sa formation en commerce et marketing : « Avant d'arriver ici, nous étions

les gérants d'une cabane de dégustation d'huitres sur le Bassin d'Arcachon. Habitant depuis peu dans le coin, c'est assez naturellement que nous avons cherché une affaire à reprendre, proche de notre nouveau domicile. Quand nous avons visité le cercle de Saint-Pierre-d'Aurillac, c'est avant tout son potentiel qui nous a semblé évident, avec son emplacement, ses différents espaces, la terrasse, les parkings de la Mairie et de l'Église à proximité... Nous avons repris l'établissement le 2 janvier dernier et nous avons commencé par entreprendre une première série de travaux qui a duré 2 mois. Nous avons ainsi pu inaugurer le Cactus le soir du carnaval. Notre objectif est de proposer un lieu pour toutes et pour tous. Nous proposons une soirée à thème chaque jour d'ouverture. Le mardi c'est fléchettes, le mercredi poker, le jeudi Karaoke et des DJs viennent le vendredi et samedi. Dans un avenir proche, nous aurons finalisé la terrasse à l'arrière, un lieu idéal et protégé pour les enfants avec un terrain de pétanque pour les plus grands. Bientôt, nous inviterons des artistes à se produire le dimanche après-midi ».

Le Cactus vous propose un plat du jour le midi du mardi au vendredi. Et toute la journée jusqu'à 22h vous pouvez aussi vous restaurer avec des tapas (planches de charcuterie, de fromage, frites...).

Chloé et Nicolas vous attendent avec le sourire :

Du mardi au jeudi : 10h – minuit

Vendredi : 10h00 - 2h00

Samedi : 14h00 - 2h00

Dimanche : 11h00 - 2h00

Vous pouvez retrouver toutes les informations (horaires, plat du jour, soirées...) sur les pages Facebook et Instagram.

Facebook : Le Cactus Bar

Instagram : le.cactus_bar_de_st_pierre

mail : le.cactus@hotmail.com



CARNAVAL 2023

Mot du comité carnaval :

Le comité carnaval, composé de différents représentants d'association du village mais aussi de citoyens, d'artisans, n'a pas eu le plaisir d'organiser un carnaval « traditionnel » depuis 2019 sur la commune de Saint Pierre d'Aurillac.

Nous avons tenté de maintenir un temps d'animation autour de la célébration de carnaval en 2021 avec « le marché de printemps carnavalesque » et en 2022 avec un carnaval également sous forme de marché qui a démarré la veille avec la tractoparade et qui s'est prolongé avec l'apéro SPAR, le jugement de Monsieur carnaval et un feu d'artifice !

Pour cette nouvelle édition 2023, nous avons besoin de proposer un carnaval dans sa version complète...

*Avec sa Tractoparade, son apéro SPAR, son défilé et sa soirée comprenant repas et concert !
Ces retrouvailles ont ravi enfants et familles !*



pass
Culture 

TU AS 18 ANS ?

L'année de tes 18 ans, le pass Culture te permet de disposer

d'un crédit de 300 €, en téléchargeant l'application sur ton smartphone.

TU AS ENTRE 15 ET 17 ANS ?

Le pass Culture te permet de disposer d'une part individuelle en téléchargeant l'application sur ton smartphone : 20 € l'année de tes 15 ans et 30 € l'année de tes 16 et 17 ans. Ton collège ou ton lycée disposera d'une part collective, lui permettant de financer des sorties culturelles.

// RETOUR EN IMAGES...

03/12/2022
Agitation solidaire
et gourmande



12 et 23/12/2022
Repas de Noël école
et résidence autonomie



14/12/2022
Noël des petits



// RETOUR EN IMAGES...

13/01/2023
Vœux aux agents



15/01/2023
Repas des aînés



29/01/2023
Vœux à la population



Mars 2023 Exposition
Empreintes de Antonio
BARBERO



CONSEILS MUNICIPAUX

19H00 - Salle Jean Lafourcade à la Mairie
07/06/2023 - 05/07/2023 - 13/09/2023

CHANTIER CITOYEN

Nettoyage et peinture puis auberge espagnole

10/06/2023

09H00 - Halle des bords de Garonne

VIE ASSOCIATIVE

La matinée des familles

10/06/2023 au sein des services Petite Enfance et Enfance Jeunesse

ASSOCIATION VACANCES LOISIRS

Portes Ouvertes

10/06/2023 à 16H00 : "Jour de Fête #2"

Ateliers ludiques, interventions musicales et Assemblée générale

17 et 21 juillet : "Séjour itinérant à Bordeaux"

COMITÉ DES FÊTES

12/06/2023 à 20H00 - Salle des fêtes : Loto

CLUB ÉTERNEL ÉTÉ

03/09/2023 - en bords de Garonne

Repas champêtre

09/09/2023 - au Restaurant scolaire

3^e repas anniversaire

LA RAQUETTE DES CÔTEAUX

Du 09/06/2023 au 25/06/2023 : Tournoi officiel ouvert aux adhérents du club et de clubs voisins.

Juillet 2023 : Stages enfants et adultes ouverts aux licenciés et non-licenciés (à partir de 6 ans).

Renseignements auprès de Laurie BABIN : 06.43.88.43.57

01/07/2023 de 10H00 à 12H00 : Portes Ouvertes et fête du tennis à Saint André du Bois.

Des permanences pour les inscriptions et ré-inscriptions se dérouleront sur les mêmes horaires. Une autre permanence se tiendra le samedi 02 septembre 2023 de 10H00 à 12H00 au tennis de Pian-sur-Garonne

FESTIVAL DES FIFRES DE GARONNE & FÊTE LOCALE

du 23/06/2023 au 26/06/2023

Bords de Garonne

TROPI'KERMESSE

01/07/2023

Bords de Garonne

LES DATES

À RETENIR

FÊTE DU 14 JUILLET

14/07/2023

Bords de Garonne



REPRISE DE L'ATELIER
YOGA ANIME PAR BARBARA MORINEAU
TOUS LES MARDIS A COMPTER DU
30 MAI 2023

De 14 heures 30 à 15 heures 30 au FOYER DE LA
RESIDENCE AUTONOMIE

OUVERT A TOUS LES SENIORS

*Places limitées donc inscription obligatoire en Mairie : 05.56.63.30.27 -
05.56.63.69.40*



Centre Communal d'Action Sociale - 124 avenue de la Libération - 33490 Saint Pierre d'Aurillac
☎ 05 56 63 30 27 📠 05 56 63 17 39 - commune-de-saint-pierre-daurillac@wanadoo.fr - http://st-pierre-daurillac.fr

LE PETIT JOURNAL ÉDITÉ PAR LA COMMUNE DE SAINT-PIERRE-D'EURILLAC
124, AVENUE DE LA LIBÉRATION
33490 SAINT-PIERRE-D'EURILLAC

TÉL. : 05 56 63 30 27 // FAX : 05 56 63 17 39

E-MAIL : COMMUNE@ST-PIERRE-DAURILLAC

WEB : [HTTPS://WWW.ST-PIERRE-DAURILLAC.FR/](https://www.st-pierre-daurillac.fr/)

DATE DE PARUTION : JUIN 2023 // TIRAGE À 700 EXEMPLAIRES

PAR : IMPRIMERIE LESTRADE - LANGON

DIRECTION DE LA PUBLICATION : STÉPHANE DENOYELLE

RÉDACTION : FÉLIX BLAZQUEZ, AGATHE LANSAC, ESTELLE SAINT-MARC &
CHRISTIAN SIMON

CONCEPTION-RÉALISATION : SYLVAIN HOUDAYER - SYLVAINH.COM

CRÉDITS : VECTEEZY